

Création et diffusion artistique : Proposition de document d'orientation

1. Une création artistique d'une grande richesse :

Créé en 2000, le SCRIME, appuyé sur des équipes et des partenaires scientifiques de premier ordre, a suscité de nombreux projets artistiques qui ont permis à des créateurs, essentiellement compositeurs et musiciens, toutes esthétiques confondues, mais aussi parfois issus du domaine de la création théâtrale ou des arts visuels, de mener à bien des projets de création s'appuyant sur des applications numériques ou électroniques acousmatiques et/ou temps réel, ainsi que des projets multimédias.

L'inventaire précis des créations ayant vu le jour au SCRIME est actuellement en cours d'actualisation, mais on peut estimer à plus de 250 le nombre de résidences arts et sciences (voir arts seulement) ayant débouché dans la plupart des cas sur des créations diffusées localement, ou hors région en France et à l'international.

2. Une relative discrétion territoriale :

Très ancré physiquement et structurellement au sein de l'Université de Bordeaux, avec des tutelles et partenariats très majoritairement scientifiques, le SCRIME éprouve un certain nombre de difficultés à développer sa mission de diffusion.

Une autre explication de cette difficulté tient probablement au fait que Christian Eloy, co-fondateur du SCRIME, s'est longtemps, jusqu'à son départ au début des années 2010, appuyé sur l'Association Octandre (dont il était le Président-Fondateur depuis 1990) pour assurer la diffusion issue notamment du SCRIME et notamment sur la ville de Bordeaux. En outre, Christian Eloy bénéficiait d'une importante décharge de cours au CRR dans le cadre d'une mise à disposition du SCRIME, situation favorable qui ne s'est jamais retrouvée depuis son départ.

Paradoxalement, cette activité de diffusion, pourtant importante et visible, touchant un public non négligeable, y compris du côté de Octandre, n'a jamais bénéficié spécifiquement de soutiens institutionnels pérennisés.

Octandre et/ou le SCRIME ont cependant été soutenus ponctuellement sur plusieurs projets.

L'action pédagogique inscrite dans le cadre de la Semaine du Son a été quant à elle soutenue par la DRAC.

L'ancrage physique à Talence au sein du campus universitaire, qui a l'avantage d'une très grande proximité avec les chercheurs associés, a l'inconvénient de cantonner le SCRIME et ses activités notamment de diffusion sur un territoire exigu en enclavé, relativement peu accessible au grand public. D'autant que le partenariat avec le "Forum" de Talence, centre culturel doté d'une salle de spectacle (situé à quelques centaines de mètres du SCRIME), s'est perdu au fil du temps pour des raisons qui semblent aujourd'hui difficiles à expliquer, si ce n'est par la difficulté, avec les moyens humains disponibles, d'entretenir des relations continues et constructives avec des structures partenaires dont les responsables sont parfois amenés à bouger. Difficultés aussi liées aux innombrables transports de matériel face à une implication minimale de la collectivité qui se contentait en général de mettre simplement la salle à disposition.

Le SCRIME a cependant souvent été impliqué dans les grands événements culturels universitaires et sa contribution y a été fortement remarquée.

De même, il a été initialement un partenaire privilégié de FACTS, le festival labellisé "Arts et Sciences" de la même Université. Mais là encore, les changements de personnes, voire de conception et d'organisation insuffisamment communiqués, ont déplacé le SCRIME du statut de partenaire à celui de fournisseur de contenus évalués au même titre que les autres laboratoires purement scientifiques.

En dehors du périmètre de l'Université, le SCRIME a jusqu'à une période récente souvent investi des salles ou des lieux essentiellement de la Ville de Bordeaux, souvent pour des manifestations très remarquées, qui furent les parfaits reflets de sa richesse créative, et y ont rencontré de réels succès publics.

De même, de nombreuses collaborations ont été menées par exemple avec "Cap Sciences" à Bordeaux, toutefois sans que Cap Science apporte de moyens autre que ses espaces d'exposition et de jeu dans les manifestations ou expositions. Il en a été de même plus récemment lors du spectacle final du Festival d'Uzeste (2018), l'apport du SCRIME ayant été totalement gratuit pour le Festival. Il y a d'autres exemples bien évidemment.

Cette dynamique est actuellement ralentie, d'une part parce que l'accès aux salles bordelaises est de plus en plus compliqué, que les interlocuteurs de la ville ont changé, et d'autre part parce que les moyens humains du SCRIME sont manifestement insuffisants pour mener à bien de telles manifestations nécessitant transports de matériel, installation, etc... Le SCRIME ne disposant même plus vraiment de budgets suffisants pour recruter des techniciens intermittents sur ce type de manifestation.

Dans ces conditions, c'est donc l'opportunité de partenariats et/ou d'implication dans des "grands événements" qui est privilégié (JIM—Journées d'Informatique Musicale 2019 à Bayonne, Grotte de Pair-Non-Pair, ou, lorsque des déplacements de matériels ne sont pas en jeu, Festival "KLANG" à Montpellier par exemple, ou l'accueil de la LAC—Linux Audio Conference en 2020 mais qui se tiendra essentiellement au sein de l'université...).

Rappelons néanmoins que le SCRIME dispose en exclusivité de la petite salle Hémicyclia dans le bâtiment du LABRI, salle fort agréable et bien équipée y compris pour le multimédia, mais dont la jauge (une trentaine de places) est contraignante pour la plupart des manifestations du SCRIME. De plus sa situation et son accès sont probablement handicapants pour une large frange de public, malgré la proximité du tramway. Ses abords sont en outre peu avenants.

C'est par contre un lieu idéal pour des résidences artistiques spectacle vivant compte-tenu de la belle dimension du plateau.

3. Une absence de moyens dédiés à la politique artistique :

Une conséquence non négligeable des difficultés du SCRIME à mobiliser de moyens dédiés à la diffusion est que les créateurs, compositeurs et interprètes, sont contraints d'assurer eux-mêmes le rayonnement de leurs travaux et créations, en conséquence sans y associer le SCRIME de manière claire. C'est pour eux une réelle difficulté, une source de complication dans leur relation avec la structure, et une perte de moyens de communication pour le SCRIME.

Faute de moyens dédiés, la production et la diffusion artistique, depuis le départ de Christian Eloy, n'ont pu bénéficier d'une direction professionnalisée. Plusieurs "directeurs artistiques" se sont en effet succédés et, peut-être en l'absence d'une valorisation suffisante, soit pour des raisons d'indisponibilité et/ou de conflits d'intérêts, soit pour des raisons d'incompatibilité avec les orientations générales de l'établissement.

Il semble évident qu'il est vain d'imaginer un investissement à la hauteur des ambitions du SCRIME de son directeur artistique s'il est bénévole, surtout s'il ne bénéficie pas, pour la production et la diffusion, d'une ligne de crédits suffisante et clairement identifiée.

Le recrutement d'un chargé de diffusion (ou coordonnateur artistique, ou directeur artistique, ou ?) est évidemment indispensable à cette évolution, mais il devra aussi bénéficier de moyens pour l'organiser, rémunérer les artistes invités en résidences et/ou pour contribuer à l'organisation des spectacles créés, payer des frais de déplacements, des droits de diffusion, des besoins en matériels, etc...

4. Un potentiel pour l'avenir :

Malgré ces conditions peu favorables, l'élaboration d'une saison pour la période 2019 — 2020 a été rendue possible et montre bien, même dans les actuelles conditions difficiles de fonctionnement du SCRIME, la richesse et la diversité de productions évoquées plus haut.

Cependant, les conditions de diffusion ne permettront probablement pas, sauf exceptions notables, de toucher un très large public durant cette saison.

Au-delà de ce qui est immédiatement possible, de sérieuses perspectives se présentent néanmoins, pour peu que le SCRIME parvienne à valoriser sa volonté d'ouverture et son engagement sur un territoire plus vaste, dans un réseau de partenariats qui reste à envisager ou dans certains cas à consolider.

S'agissant des ouvertures à la fois formelles et esthétiques (les musiques actuelles ayant déjà parfois trouvé leur place par le passé dans des projets de recherche), il semble évident qu'il faudra surmonter certaines obstructions qui s'expriment ici ou là, et véritablement placer clairement le SCRIME sur une nouvelle rampe de lancement qui, sans renier son histoire, et en poursuivant comme par le passé son engagement dans les domaines purement acousmatiques, avec les outils de spatialisation récemment développés, devra clairement affirmer des recherches vers les esthétiques des musiques dites actuelles, vers des productions transdisciplinaires, vers les traitements temps réel, etc...

La plupart des actions de production et diffusion pourraient d'ores et déjà s'appuyer sur les partenariats existants si le SCRIME disposait des moyens de les conforter, et si les partenaires acceptaient d'entrer dans une véritable démarche de co-production ou de co-réalisation.

Parmi ces partenaires d'ores et déjà identifiés, on peut notamment citer : le CRR de Bordeaux, le PESMD de Bordeaux, les universités de Bilbao ainsi que les liens avec le Québec, le CRR de Bayonne et le CRD d'Angoulême (ainsi que le Pôle Image d'Angoulême), le GDRI MIAMI (EHESS), l'ethnopôle basque à Bayonne, et l'ESTIA à Biarritz, Rock et Chanson à Talence et au-delà les autres antennes de la SMAC de Bordeaux Métropole (Roch School Barbey, Rocher de Palmer, Krakatoa), etc...

Enfin, l'idée a été émise de proposer l'organisation d'un festival bien sûr appuyé sur les concepts forts du SCRIME. Il pourrait par exemple être consacré aux expressions artistiques transdisciplinaires — spectacle vivant et scénographie, musique et expressions sonores, arts visuels. Il serait le cas échéant judicieux d'associer un tel festival à un prix qui récompenserait la meilleure réalisation dans ce domaine, utilisant ou pas les outils logiciels du SCRIME, notamment ossia-score.

Une recherche de Mécénat permettrait de doter ce prix de manière significative et ainsi d'associer un ou des partenaires industriels à une telle opération.

5. Des partenariats à définir :

Afin d'installer à sa juste place son rôle dans le paysage, le SCRIME devra engager deux types de partenariats qui devront progressivement irriguer son environnement proche (Bordeaux Métropole), puis au delà le Département de la Gironde, et la Région Nouvelle Aquitaine prioritairement, mais aussi au niveau national et tenter de conforter le réseau international déjà existant au niveau de la recherche, par une volonté de rayonnement artistique.

Tout d'abord un partenariat avec des lieux de diffusion identifiés, choisis en fonction de leur image et de leur politique artistique notamment en matière d'esthétiques dominantes, et aussi bien sûr de leur rayonnement territorial à envisager à l'échelle de la grande Région Nouvelle Aquitaine.

Il nous semble que dans le cadre d'une négociation bien menée avec les responsables de ces lieux, il serait possible de définir des contrats, et le cas échéant des engagements de co-productions régulières, selon des modalités à définir en commun, en tous cas au minimum de conclure ces partenariats permettant au SCRIME de se produire régulièrement (par exemple une fois par an) dans les lieux concernés. La spécificité du SCRIME permet également de proposer autour de ces productions des actions de médiation particulièrement originales et probablement très motivantes.

Ces partenariats devraient prioritairement être recherchés avec les Scènes conventionnées agissant dans le domaine de la musique, des arts numériques, des nouvelles écritures, et plus généralement de la création dans le domaine des arts vivants, et évidemment les Scènes nationales, ainsi que les Théâtres lyriques de la Région.

Il sera également utile d'entrer en relation avec des lieux "alternatifs" et autres friches culturelles qui développent très souvent des actions dans le domaine de la création numérique. On pense par exemple sur Bordeaux à l'Espace Darwin, à la Fabrique Pola, aux Vivres de l'Art, au Garage Moderne, sachant que de telles démarches existent très certainement dans de nombreux autres territoires de la Région.

Dans le même ordre d'idée, il sera essentiel d'être en contact permanent avec les agences départementales et/ou régionales qui agissent dans le domaine de la création ou de la diffusion : IDDAC pour la Gironde, les 3 agences de

la MECA (OARA, FRAC, ALCA), la "L'A. Agence culturelle Nouvelle Aquitaine", ainsi bien sûr que les autres agences départementales de la région lorsqu'elles existent. Lorsqu'elles n'existent pas, il sera utile d'être en contact avec les services culturels des différents Départements.

Le deuxième type de partenariats est à envisager avec les structures de création de la Région.

Dans "Structures" nous imaginons évidemment des lieux dédiés (on peut prendre comme exemple "Éclats" et Stéphane Guignard à Bordeaux), avec lesquels il serait possible de développer des collaborations, soit en mettant à simple disposition les "outils" du SCRIME, soit en travaillant sur de véritables co-productions avec les artistes de ces structures ou invité.e.s par elles.

Cette forme de partenariat est également à envisager avec des ensembles ou des personnalités artistiques installées dans la Région : on pense par exemple à l'Ensemble Proxima Centauri de Bordeaux, qui a déjà développé dans le passé des relations fortes avec le SCRIME, ou au compositeur Juan Arroyo qui gère un ensemble un peu similaire basé à Pau.

6. Une politique de communication à élaborer puis à conforter :

On aura compris que le SCRIME ne dispose pas actuellement des forces ni des moyens suffisants pour mettre en œuvre le rayonnement qui mettra au grand jour la diversité de la création artistique qui s'y élabore, en y associant l'image des artistes invités ou accueillis, et réciproquement.

Au-delà des besoins propres dédiés à cette diffusion, il faudra également disposer des compétences et des moyens nécessaires à la mise en œuvre d'une politique de communication pensée et efficace : site internet, newsletter, réseaux sociaux et plus généralement développement d'une image attractive et susceptible de toucher un large public.

7. Conclusion :

Il est incontestable que le SCRIME est une structure de recherche et de création de tout premier ordre.

Si la partie recherche est clairement reconnue et valorisée par les tutelles universitaires et scientifiques, on ne peut que constater et regretter que la partie création le soit beaucoup moins.

Des moyens ont manqué jusqu'alors pour que cette valorisation puisse se faire dans des bonnes conditions, notamment auprès des instances concernées, mais aussi et surtout auprès d'un public large.

C'est cette ambition qui doit maintenant s'exprimer peut-être prioritairement, tout en continuant à s'appuyer sur le volet recherche qui caractérise probablement de manière forte le SCRIME de Bordeaux et en fait un des rares centres développant encore cette spécificité.

Le SCRIME est aussi le seul centre de création associant un volet recherche dans la Région et même, on peut l'affirmer, au-delà dans tout l'Ouest de la France.

Cependant la recherche, surtout dans le domaine artistique, reste vaine si ce qui est produit ne se confronte pas régulièrement à d'autres acteurs, au public, et si d'autres artistes ne se saisissent pas de ces outils pour créer à leur tour et susciter par leur imagination de nouvelles évolutions des outils existants, voire revendiquent la création de nouveaux outils.

Enfin, le SCRIME est aussi une vaste communauté artistique et scientifique qui doit faire circuler et valoriser des intérêts partagés entre lui et cette communauté.

Jean-Marie Colin
Coordonnateur artistique
Juillet 2019